

Recycler vos emballages devient plus simple !

Depuis début octobre 2021, dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans les bacs de tri jaune.

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. En 10 ans, dans notre collectivité, nous avons diminué de 15 % les déchets d'ordures ménagères, et parallèlement augmenté le recyclage des emballages de 26 %. Si ces résultats sont encourageants, nous restons en recherche constante de solutions pour nous améliorer.

Recycler plus d'emballages en plastique

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton et en verre. Faute de savoir comment les recycler, nous devions les jeter avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

La Communauté de Communes du Royans Vercors s'engage pour faire progresser le recyclage

Il faudra attendre plusieurs années avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. Notre collectivité fait maintenant partie du projet piloté par Citeo, avec lequel nous avons engagé la modernisation du centre de tri de Portes-lès-Valence, dont dépend notre territoire. Vos proches qui habitent dans des communes voisines ne sont peut-être pas encore concernés. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.

Et en pratique ?

Pour vous, le tri devient plus simple !

1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !

2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans des sacs).

Désormais, plus de doute : **tous les emballages se trient !**

Nous comptons sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage sur notre territoire et en France. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !

Hervé GONTIER,
Vice-Président en charge
du service déchets



Pierre-Louis FILLET,
Président de la Communauté de
Communes du Royans Vercors

